



REPUBLIQUE DU SENEGAL
 UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI
AUTORITE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS ET DES POSTES

Cadre réservé à l'ARTP :
 Dossier n°
 Reçu le
 Renvoyé pour complément d'information le

**ANNEXE 4 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES A FOURNIR POUR
 L'ETABLISSEMENT D'UN RESEAU DU SERVICE FIXE AU-DESSUS DE 1 GHz
 (FH, BLR, RLR...)**

CARACTERISTIQUES DE L'ASSIGNATION

- 1- Bande de fréquence préférée [MHz] :
- 3- Ecart duplex préféré [MHz] :
- 4- Mode d'exploitation :
- 5- Date de mise en service programmée :

CARACTERISTIQUES DE LA STATION D'EMISSION

- 1-Nom de la station d'émission :
- 2-Marque et Type :
- 3- Emplacement de la station d'émission :
- 4- Région/département/arrondissement :
- 5- Coordonnées géographiques :

Longitude	°	'	''	O
Latitude	°	'	''	N

CARACTERISTIQUE DE LA STATION DE RECEPTION

- 1-Nom de la station de réception :
- 2-Marque et Type :
- 3- Emplacement de la station de réception :
- 4- Région/département/arrondissement :
- 4- Coordonnées géographiques :

Longitude	°	'	''	O
Latitude	°	'	''	N

CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

- 1- Type de modulation de l'émission :
- 2- Largeur de bande nécessaire du signal modulé [MHz] :
- 3- Débit transmission [Mbit/s] :
- 3- Puissance de l'émetteur [Watt] :
- 4- Puissance rayonnée [dBW] :
- 5- Type de puissance :
- 6- Désignation de l'émission :
- 7- Horaire de fonctionnement :

CARACTERISTIQUES DE L'ANTENNE

- 1- Azimut du rayon maximum [°] :
- 2- Angle de site [°] :
- 3- Ouverture du faisceau [°] :
- 4- Directivité :
- 5- Polarisation :
- 6- Hauteur physique de l'antenne (au niveau du sol), [m] :
- 7- Hauteur au dessus niveau mer AMSL [m] :
- 8- Gain d'antenne [dB] :
- 9- Marque et Type d'antenne :



Agence de Régulation des
Télécommunications et des Postes

NB : Ce formulaire doit être rempli pour chaque émission.